



La Redevabilité

Humanité. Impartialité. Neutralité. Indépendance. Volontariat. Unité. Universalité.

www.croixrouge.bi



Définition

- La notion « redevabilité » renvoie à l'acceptation anglo-saxonne d'accountability.
- On lui trouve des traductions plus ou moins approximatives : redevabilité, imputabilité, responsabilité, etc.
- Elle signifie l'obligation de rendre des comptes de ses prestations.



Définition(suite)

- La redevabilité envers les principales parties prenantes fait référence à la capacité des organisations à répondre aux individus et communautés auxquels elles offrent leurs services, et à la manière dont ces principales parties prenantes parviennent à tenir une organisation responsable de ces politiques et de ces actions



Les formes de redevabilité

- La redevabilité représentative
- La redevabilité principal – agent
- Le pacte de redevabilité mutuelle
- La redevabilité comme vertu



La redevabilité représentative

- Elle privilégie les **obligations des représentants envers leurs électeurs.**
- Ce modèle vient de la théorie politique et il est souvent appliqué aux acteurs du secteur public qui doivent démocratiquement **rendre des comptes aux électeurs ou à leurs représentants élus.**
- Dans le modèle de la redevabilité représentative, **le non-respect des mandats de représentation peut conduire au remplacement des dirigeants élus.**



La redevabilité principal - agent

- Dans le monde des affaires, le modèle le plus utilisé est celui de la redevabilité principal-agent, qui est **centré sur la motivation des agents dans la réalisation des objectifs de leurs principaux.**
- **La violation des engagements contractuels peut être condamnée par des sanctions financières ou juridiques.**
- Souvent, les donateurs financent des organisations, en tant qu'agents, pour des tâches qu'ils ne peuvent accomplir eux-mêmes et **ils fixent les normes financières et de programme devant être satisfaites par leurs agents.**



La redevabilité principal – agent(suite)

- Le modèle est axé sur la redevabilité fiduciaire des agents et sur les incitations financières ou statutaires les encourageant à se dévouer à leurs principaux.



Le pacte de redevabilité mutuelle

- Un troisième modèle particulièrement adapté aux organisations est centré sur la création d'un pacte de redevabilité mutuelle **qui lie des membres partageant les mêmes valeurs, aspirations et identités sociales.**
- Les parties engagées se mettent d'accord sur des objectifs communs et chacun se partage les redevabilités des réalisations.
- Les sanctions pour le non-respect des attentes sont sociales et relationnelles.



Le pacte de redevabilité mutuelle (suite)

- Ce qui fait que les relations et la confiance sont des éléments cruciaux lors de la création et la réalisation des programmes communs.
- Des relations de redevabilité mutuelle demandent de développer une compréhension commune, du respect, de la confiance et de l'écoute mutuelle.



Le pacte de redevabilité mutuelle (suite)

- Les Organisations de la Société Civile (OSCs) utilisent différents modèles de redevabilité selon les parties prenantes.
- Les relations avec les donateurs sont souvent basées sur des négociations et des contrats de type principal-agent ;
- Par rapport à des relations contractuelles ou à des mandats de représentation, la création de ces relations peut être plus coûteuse en temps et en énergie et leur maintien est beaucoup plus difficile lorsque beaucoup d'acteurs sont impliqués.



Le pacte de redevabilité mutuelle (suite)

- Les relations avec leurs membres peuvent s'organiser selon le modèle de la redevabilité représentative des dirigeants élus ;
- Les relations avec leurs alliés peuvent être basées sur la redevabilité mutuelle fondée sur leurs expériences de confiance et de coopération mutuelle.



La redevabilité comme vertu

- Il s'agit de l'attitude de conscience professionnelle et de droiture dont fait preuve l'employé en vue d'un maximum de performance.
- En d'autres termes, le personnel redevable est celui qui tient compte de toutes les circonstances et conséquences possibles de son action d'une part, respecte également la loi d'autre part.



La redevabilité comme vertu(suite)

- En ce sens, on peut dire qu'un employé est «redevable » lorsqu'il agit de manière consciente et qu'il exerce ses fonctions de manière aussi correcte que légale



Mécanismes de redevabilité

- la redevabilité a été divisée en trois aspects principaux :
- (1) rendre compte,
- (2) prendre en compte, et
- (3) demander des comptes
- Ces aspects sont entremêlés et doivent être simultanés afin que la redevabilité aboutisse.



Mécanismes de redevabilité: **Compte - rendu**

- **Le compte-rendu** implique que les organisations et leurs parties prenantes dialoguent et partagent des informations.
- Qu'est-ce que l'organisation fait (et ne fait pas) et comment communique-t-elle cela ?
- Avec qui travaille-t-elle ?
- Quel est l'objectif des activités ou des services qu'elle propose ?



Mécanismes de redevabilité: **Compte – rendu (suite)**

- Rendre compte et partager ses informations avec leurs principales parties prenantes par le biais de **newsletters** et de **brochures**, ainsi qu'à travers les **réseaux sociaux**, et leurs **sites internet** respectifs.
- Cela permet de se présenter de nouveau et de rappeler sa mission aux parties prenantes, ainsi que de fournir les renseignements élémentaires à propos de ses activités ou services



Mécanismes de redevabilité: **la prise en compte**

- **La prise en compte** désigne l'écoute active des besoins et opinions des parties prenantes, et la prise en considération de leur retour d'information concernant les activités ou les services proposés par l'organisation.
- Cela implique également que l'organisation informe ses parties prenantes de la façon dont elle répond à leurs interrogations et à leur retour d'information, entraînant de ce fait une communication à double sens.

Mécanismes de redevabilité: **prise en compte(suite)**



- Recueillir un retour d'information auprès des principales parties prenantes à propos des activités ou des services que vous fournissez est le moyen le plus direct de répondre à leurs besoins.
- Lorsque ce procédé est correctement mené, il permet de donner lieu à un dialogue sain et constructif et de renforcer la relation avec les parties prenantes, ingrédient clé de l'amélioration de la redevabilité



Mécanismes de redevabilité: la **demande des comptes**

- **La demande de comptes** consiste en la capacité des parties prenantes à influencer une organisation et à y provoquer des changements à travers un procédé formel leur permettant d'évaluer - et potentiellement de remettre en question - les actions de cette organisation.



Mécanismes de redevabilité: la **demande des comptes(suite)**

- Une organisation est entièrement redevable auprès de ses parties prenantes lorsqu'elle leur donne la possibilité d'évaluer activement ses actions, voire de les remettre en question, et qu'elle les informe de ses prises de décision.
- Cela s'effectue principalement en incluant les parties prenantes dans la manière de travailler ou en instaurant un procédé de doléances leur permettant ainsi d'exprimer des plaintes spécifiques



Conclusion

- Chaque volontaire et membre du personnel est invité à être cohérent avec la vision, la mission, les valeurs de la SN et faire preuve de l'éthique et de professionnalisme afin que la SN mérite constamment la confiance des volontaires, du personnel, des partenaires – Mouvement, non Mouvement et du Gouvernement, gage de pérennité et de durabilité des appuis.